








Châtenay-Malabry (92)


-  Selon moi, quel est l'endroit le plus problématique pour les vélos dans ma ville ?
-  Avez-vous des commentaires à ajouter sur la situation de l'usage du vélo dans votre ville ?


 Les grands axes D986, D60. Aucun aménagement particulier même pour la pratique loisir, notamment pas de double sens cyclable dans la Vallée aux loups alors que c'est une zone de rencontre  Ville non cyclable et tout est fait pour décourager la pratique

 Le haut de l'avenue de la Division Leclerc, à l'approche du rond-point avec le Plessis-Robinson.


 Salengro



 L'avenue de la division leclerc  L'utilisation du vélo à Chatenay-Malabry reste très marginale. Il n'y a pas de volonté de la mairie pour la développer.


 D63 entre Chatenay-Malabry et Verrières-le-Buisson



 Avenue de la division Leclerc



 La gare de robinson REE



 Les ruptures dans la continuité des pistes cyclable



 La croix de Berny RER  Dommage que les sens interdits au voiture le soit aussi pour les vélos. (rue Tissu Turluret, rue Léon Martine)


 Réfléchir à l'instauration de pistes cyclables plus délimitée ; séparées des routes par des plots (comme en Amérique du Sud) et écartées des zone piétonnes

 Des bandes cyclables existent sur quelques grands axes Nord-Sud, sur la D986 (Est-Ouest), la piste cyclable est en très mauvais état et interrompue, sans solution de continuité en de nombreux endroits. Les nombreux chantiers de construction empiètent sans vergogne sur les espaces piétons et vélos. Enfin, alors que la plupart des communes voisines ont adopté les doubles sens cyclistes et la permissivité aux feux tricolores, aucun axe de Châtenay, même sur des voies secondaires, ne les permet. Seules pistes cyclables à peu près dignes : la "coulée verte" (parallèle au TGV Atlantique) et le long de l'avenue Sully Prudhomme (près du Parc de Sceaux) avec toutefois des problèmes de compatibilité avec les piétons et une maintenance incertaine.  Visiblement, la municipalité actuelle n'a aucune envie de rendre la pratique du vélo pratique et agréable à Châtenay, alors que le cadre s'y prête (axes secondaires parallèles aux grands axes). Les rénovations de voirie entreprises visent plutôt à créer des places de stationnement pour automobiles qu'à faciliter la circulation des vélos. Cette situation est même pénible pour les automobilistes qui doivent parfois suivre un cycliste dans certaines rues rendues étroites par le stationnement (au moins pour les automobilistes respectueux des vélos, d'autres ont tendance à s'énerver et à "pousser" le cycliste). Et même lorsqu'une rue est interdite le week-end aux voitures, la barrière oblige les cyclistes à passer à pied par le trottoir pour continuer leur route (avenue Jean Jaurès à la traversée du parc de La Vallée aux Loups).

 pas de soucis particulier. Mais pour votre enquête je traverse au moins 4 villes avant d'arriver à Paris matin et soir (30km/j), je ne vais pas répondre à toutes ces questions 6 fois. Faites aussi une ou des questions regroupant les villes traversées (type banlieue sud, nord, est et ouest).  rien de particulier

 le centre ville, trop embouteillé pas assez large pour passer en voiture + vélo, trop de feux successifs qui ralentissent le trafic  non

 Il y a très peu de pistes cyclables, pas d'autorisation de rouler en double sens et pas non plus de barres d'attache...  il y a tout a faire...

 le carrefour entre la D986 et la D2 est particulièrement dangereux. Lorsqu'on cherche à rallier le bois de Verrières depuis la D2, selon le sens de parcours (nord->sud ou sud->nord), les indications pour traverser le carrefour sont claires ou non. Faute de signalisation claire, de nombreux cyclistes prennent le même chemin au retour qu'à l'aller, et se retrouvent à contresens. Par ailleurs, les pistes cyclables en bordure de la D2 au sud sont très peu entretenues. A cause de nombreuses racines, le revêtement est gondolé et quasiment impraticable. Et (surtout du côté "ouest"), les taillis en bordure de piste cyclable réduisent significativement sa largeur

 Entretien du revêtement (béton / terre battue?) sur le tronçon de la coulée verte parallèle au parc de sceaux (on se

croisera sur le "Paris-Roubaix" 🚲 Usager presque quotidien du vélo sur un trajet de 12kms dont 9 en site protégé (coulée verte de Fontenay à Massy + piste et bande cyclable entre Massy et Palaiseau) je pense que la sécurité des cyclistes dépend de plusieurs facteurs souvent méconnus des cyclistes (réels ou potentiel mais encore trop craintifs pour se lancer dans la circulation). Outre les équipements nécessaires à la visibilité (éclairage/vêtement fluo et réfléchissant) je serais favorable à l'obligation d'équiper son vélo d'un rétroviseur. Cet accessoire me permet de rouler en sécurité car grâce à lui je combine 2 attitudes bénéfiques : une attitude volontariste de circuler au milieu de la voie utilisée lorsque celle-ci est trop étroite pour permettre le dépassement sans risque (respect de la distance d'un mètre entre le véhicule dépassant et le cycliste) et une attitude bienveillante en faisant signe aux automobilistes qu'il peuvent dépasser dès que j'estime qu'ils ont suffisamment ralenti et que la voie d'en face est libre (beaucoup d'automobiliste ignorent que le dépassement d'un vélo est autorisé en débordant sur la voie d'en face même en cas de ligne médiane continue). D'expérience, cette double attitude m'attire plus de signe de remerciement de la part des automobilistes que le laisse ostensiblement passer des qu'ils peuvent le faire en sécurité que de signe de réprobation pour les avoir momentanément ralenti (ils sont rarement « bloqués » plus de 15 à 20 secondes, et la plupart du temps je les retrouve coincés au feu tricolore suivant.). Enfin, je suis convaincu que l'usage du vélo continuera à se développer d'autant plus vite qu'il y aura de grande campagne (pourquoi pas au niveau national via la « prévention routière ») d'information et prévention. Il me paraît nécessaire de favoriser la connaissance des règles et contraintes liés à chaque type d'usager de la ville ou de la route et donc le « bien vivre ensemble ». Côté cycliste le respect des feux tricolores (sauf en cas de présence de panneaux autorisant le franchissement ou le « tourner à droite ») contribuerait grandement « soigner » l'image des cyclistes vis à vis de la population générale et à faire accepter leur présence en circulation. Côté automobilistes, développer des messages tendant à mieux faire connaître les bonnes attitudes vis à vis d'un cycliste en éclairerait plus d'un.

🚧 le centre ville et la longue rue Jean Longuet avec les bus

🚧 Avenue de la Division Leclerc. La piste cyclable se partage trop avec les piétons. 🚧 La ville est sur un terrain vallonné, ce qui n'aide pas à la pratique. Il faudrait beaucoup plus de pistes ou bandes cyclables avec toutes la signalisation nécessaire. La présence de cyclistes devrait être annoncé par panneau à l'entrée de la ville. Les sens giratoires sont extrêmement dangereux, car les automobilistes ne respectent pas les céder-le-passage.

🚧 Rue Jean-Baptiste Clément Place Salvador Allende

🚧 Nationale 186 entre la coulée verte et le quick en haut de l'avenue 🚧 les travaux (très nombreux sur la nationale 186) occupent quasi systématiquement la piste cyclable, sans solution de contournement.

🚧 je fréquente en particulier la butte rouge ; il y a une piste mais son état est déplorable et les travaux et véhicules stationnés en empêchent l'usage ; ailleurs, rien n'est fait pour les cyclistes 🚧 ville très en retard par rapport à ses voisines concernant la circulation à vélo

🚧 La rue Jean Longuet, qui traverse le centre-ville. Une piste cyclable devait y être insérée avant la réfection de cet axe principal, promesse non tenue par la mairie 🚧 Châtenay-Malabry se distingue des communes avoisinantes par une absence totale de prise en compte de l'usage du vélo

🚧 Avenue de la division Leclerc Avenue Salengro Avenue Jean Longuet

🚧 rues Roger Salengro, Jean Longuet, Jean Jaures, Vincent Fayot

🚧 les grands axes 🚧 Développer un réseau cyclable inexistant dans la ville

🚧 En dehors des routes partagées avec les véhicules motorisés, un effort plus particulier devrait être porté par la ville sur la coulée verte, voie verte qui la traverse et dont le revêtement de piètre qualité et non entretenu entraîne une discontinuité par rapport au reste de cette voie verte 🚧 Il serait nécessaire que la ville de Chatenay ajoute également des signalisations sur les parcours partagés ou en site propre telle la coulée verte

🚧 carrefours des quartiers résidentiels le matin et le soir à cause du fréquent manque de respect des automobilistes

🚧 l'avenue Salengro qui est dangereuse malgré la voie pour vélos, les rues plus étroites 🚧 Il faudrait avoir plus de pistes cyclables. Les bandes cyclables restent dangereuses.

🚧 Centre ville

🚧 Ronds points, les zones travaux pour lesquelles il n'est prévu aucune alternative pour les cyclistes. 🚧 Il y a des effets d'annonce mais aucun entretien des pistes cyclables, les membres du conseil municipal devraient au moins une fois par an parcourir toute leur ville en vélo pour bien maîtriser et comprendre les difficultés rencontrés par mes cyclistes.

🚧 Piste cyclable qui longe la D986 pendant 4 km sur la commune de Chatenay-Malabry, elle débute rue du général Eisenhower, et se termine au 2 av de la division Leclerc. C'est une piste séparée de la chaussée voiture : Elle était acceptable en 2008, année où j'ai commencé à l'emprunter, mais depuis ces dernières années ça devient de plus en plus catastrophique. A son début côté Clamart, au droit de la Boursidière, le goudron a été enlevé sur environ 50 mètres, on roule maintenant sur de la terre. Au niveau du No444 D986, sur une longueur de 50m la largeur de la piste a été divisée par deux, à cause d'algécos de chantier qui ont été installés sur le parking où il y avait des Autolib's et qui empiètent aussi sur la moitié de la piste cyclable. Juste après la rue des Vallées le raccord vers la suite de la piste a été supprimé. Sur les 4

km de piste à Chatenay-Malabry, j'ai compté 15 panneaux "Cyclistes pieds à terre". ➡ La piste cyclable qui longe la D986 n'est vraiment pas prise en considération, elle sert de lieu de stockage pour le matériel de chantier lorsqu'il y a des travaux. A l'automne se sont les tas de feuilles mortes qui sont entreposés dessus.

⚠ pas de piste cyclable bien protégée sur les grands axes ➡ déplorables et dangereux

⚠ N186 ➡ Les communes environnantes posent les mêmes difficultés : celles d'une banlieue parisienne dense où les pistes sécurisées sont rares y compris dans les projets en cours.

⚠ "piste cyclable" le long de la D67 coté école centrale : bouffée par les racines, sous les arbres, dans l'ombre, inondée de feuilles, bogues, trouée, partagée avec les piétons. La coulée verte à l'ouest de l'école centrale n'est pas mieux entretenue (racines, chemin de terre) ➡ rénovez toutes les pistes cyclables, et pas que de la surface en terre, mais un vrai enrobage qui résistera aux racines

⚠ Avenue de la division Leclerc devant le théâtre de la Piscine : toujours en travaux, piste cyclable toujours occupée ➡ Les bandes cyclables en bordure de départementale (avenue Roger Salengro) sont une plaisanterie de mauvais goût et hyper-dangereuses.

⚠ La rue Jean-Baptiste Clement, permettant de rejoindre la piste cyclable de l'avenue de la division Leclerc en partant de l'école Sophie Barat. ➡ Lorsqu'il y a des quartiers qui sont refaits (je pense à ce qui a été fait pour le centre-ville par exemple), on ne prévoit pas de piste cyclable. C'est incompréhensible.

⚠ la division leclerc la piste a sautée ou est encombrée de voitures ou il y a des trous ➡ oui c'est le bordel rien n'est fait pour les vélos destructions des pistes pas d'entretien

⚠ L'entrée à chatenay-malabry en venant de bièvres, la piste cyclable s'arrête à l'entrée de la ville et vous déverse sur 14 voies... ➡ Ca ressemble plus à un prétexte politiquement correct qu'à une volonté réelle

⚠ Piste cyclable pour rejoindre le petit Clamart non entretenue

⚠ Division Leclerc piste cyclable déplorables

➡ Sur la rue du Docteur le Savoureux, un axe très passant pour voitures et bus, la piste cyclable n'est ni séparée, ni sécurisée ni large. Comme l'axe est en forte pente cela ajoute un danger supplémentaire car les véhicules ont beaucoup de vitesse. Les 2 pistes cyclables qui traversent notre commune ne sont pas entretenues (bosses, trous, boue) et les immeubles qui sortent de terre en masse sur la Division -Leclerc (D 196) occasionnent des conditions difficiles pour les cyclistes qui doivent descendre de vélos à cause des camions ou des rétrécissements dus aux chantiers.

⚠ Pas mal de rue étroite ou à sens unique où le vélo est dangereusement praticable surtout pour une sortie avec les enfants et les grands axes qui sont pourvus de piste cyclable ne sont pas très bien entretenus émettent une zone de conflit piétons et véhicules stationnés régulièrement. ➡ La ville limite aussi la circulation du vélo dans de nombreux parcs.

⚠ Avenue de la Division Leclerc, à cause des travaux. Du coup la piste cyclable qui pourrait être bien, est compliquée et difficilement utilisable avec des enfants. ➡ Garder les voies cyclables même pendant les travaux qui vont durer des années !

⚠ la rue des prés hauts est longue et refaite récemment, sans aucune considération d'un contre-sens pour vélo alors qu'il y a un lycée dans la rue. Aussi, il n'y a aucun panneau permettant aux vélos de tourner aux feux. ➡ Pour aller sur Paris, RER + Vélo serait parfait, mais on ne peut le faire qu'en heures creuses, ce qui est assez limité.

⚠ Dommage qu'il n'y a pas de double sens à chatenay malabry ➡ Non

⚠ Rejoindre Chatenay depuis Bièvres par la côte qui mène au petit Clamart insupportable : piste cyclable (non entretenue) interrompue brutalement, qui pourrait devenir de plus en plus populaire avec l'avènement du vélo électrique ➡ Liaisons inter-communes importantes pour un usage domicile-travail



⚠ les pistes cyclables (N186 et coulée verte) ne sont pas entretenues et elles sont partagées par les piétons et interrompues par des plots et des massifs de bétons. La signalisation est inexistante. IL n'y a pas de parc de stationnement adapté pour les vélos et encore moins aux gares (croix de Berny et Robinson, plusieurs vols). L'accès à l'école par les routes est dangereux, carrefours de grands axes, pas de pistes cyclables (excepté Mendes France mais piste discontinue), pas de parking à vélo. Les nouvelles constructions n'ont pas de parking à vélo facilement accessible et de grande taille.


➡ La piste cyclable qui traverse Chatenay ne suffit pas à rendre l'usage du vélo accessible à tous (entretien insuffisant et inadéquation des plots). Une volonté politique est nécessaire pour permettre un déploiement de la pratique du vélo sur toute la ville.



⚠ Les pistes cyclables discontinues ➡ Le maire s'en fou

⚠ Avenue de la Division Leclerc ➡ Impossible de laisser son vélo en toute sécurité à la gare de RER

⚠ Avenue division Leclerc avenue Salengro rue Jean Longuet

 l'axe depuis le RER Robinson vers l'accès à la A86, rue Roger Salengro est très fréquenté aux heures de pointe et ne bénéficie d'aucun parcours sécurisé pour les vélos même si des vélos peints sur la chaussée sont sensés indiquer une voie dédiée aux vélos.  une soi-disant ville "jardin", la ville ne fait aucun effort pour inciter les habitants à se déplacer à vélo dans ce bel espace. Le secteur de la vallée aux loups ne tient aucun compte des cyclistes dans ses aménagements pourtant récents. Dommage

 Avenue de la division Leclerc

 Points dangereux : Passage de la coulée verte sous la division Leclerc : Aucune visibilité on ne voit pas les piétons ou cyclistes arriver en face. Trottoir devant Intermarché aux verts coteaux ; cohabitation piétons / cyclistes pas du tout gérée (signalisation défailante) Remontée depuis la croix de Berny vers le carrefour de l'Europe (vitesse des voitures, zone mal éclairée le soir, pas de bande cyclable). Pour la descente vers la croix de Berny, c'est le passage entre le pont de l'A86 et le commissariat d'Antony qui craint le plus.  Malheureusement ce ne sont pas les quelques arceaux posés récemment en centre ville cachent l'absence d'intérêt de la ville en faveur du vélo. Depuis 20 ans la situation ne cesse de se dégrader. Les supports de com de la mairie laissent parfois apparaître des cyclistes, mais ils sont toujours en situation de loisir. L'usage quotidien du vélo n'est pas du tout pris en compte. - les pistes cyclables existantes ont été abandonnées et supprimées sur certains secteurs. - aucun équipement public n'a été construit en prenant en compte le stationnement des vélos (Médiathèque : rien - Théâtre la Piscine : rien à l'origine sauf des blocs-roues-avant minables - gymnase Leonard de Vinci : blocs-roues-avant seulement utilisables par des mobylettes et cachés à la vue du gardien, quasiment rien au point information jeunesse ou devant le supermarché casino, etc ...) - aucun équipement de stationnement sécurisé à la gare RER de Robinson - aucun équipement de stationnement sécurisé à la gare de Croix de Berny (pas sur Chatenay mais fréquentée par les Chatenaisiens) - aucun double sens cyclable - aucun tourne à droite - Aménagements de trottoir ubuesques : Exemple bande cyclable de traversée de la chaussée qui butte sur un trottoir haut, sans bateau, pour rejoindre la piste cyclable située en face. - Occupation des itinéraires cyclables (Abris bus, devantures de magasin, rampes de parking, ...) - Signalisation des pistes et bandes cyclables pas entretenues ou inexistantes (devant les verts coteaux, devant l'hôtel chateaubriand, devant le Rex, le long du parc de Sceaux) - pistes de la coulée vertes défoncées (devant l'Andra ou Hippocrate) - pistes le long du parc de sceaux, de la croix blanche ou de l'école centrale très abimées - le passage de la coulée verte sous la division Leclerc : Aucune visibilité, très dangereux - la plupart des opérations immobilières (des dizaines en cours par an) ne semblent pas du tout intégrer l'usage du vélo au quotidien (garage de plein pied, grand, sécurisé, facilement accessible) - aucun itinéraire direct ou aménagé pour faciliter l'usage du vélo. La ville change très vite ces dernières années, avec à l'avenir plus de densité et donc plus de trafic, mais les changements de modes de déplacements ne semblent pas du tout anticipés. La bride à été laissée sur le dos des promoteurs qui ne livrent pas des "immeubles à vivre" mais seulement du "patrimoine immobilier". Ici à chatenay on construit la ville de demain avec des concept d'avant-hier. C'est à se taper la tête contre les murs! Points positifs : Sur la division Leclerc, le département prend en comptes la présence des vélos (quelques sas cyclistes aux feux, remplacement des poteaux anti-stationnements sur la piste cyclable) Aménagement du centre ville : Nouveaux arceaux d'accroche des vélos pratiques et solides. Modèles à généraliser ailleurs.